

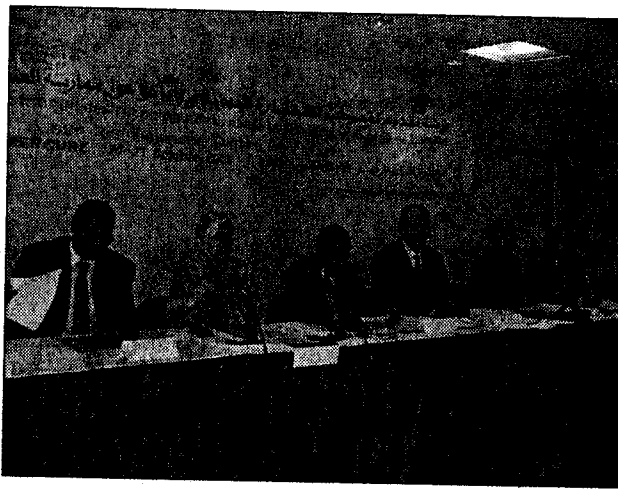
Prévention des violences contre les enfants

Créer un cadre national de concertation

Nouakchott abrite depuis hier un atelier de restitution des recommandations de la consultation régionale de Bamako, sur les violences contre les enfants. A l'ouverture de la rencontre, de deux jours, le ministre de la Santé et des Affaires Sociales, M. Saadna Ould Baheida, a noté qu'elle s'inscrit dans le cadre des recommandations de la consultation régionale de Bamako, sur les violences contre l'enfant, constatées en divers endroits du monde, résultant de conditions économiques et sociales variées.

Le ministre a indiqué que la pratique de la violence corporelle, sexuelle ou psychologique contre les enfants dans l'environnement familial, communautaire, institutionnel constitue un obstacle devant la survie et le développement harmonieux de l'enfant.

Pour favoriser l'émergence d'un environnement favorable à la protection de l'enfant, le Conseil des Droits de l'Enfant avait demandé en 2002, au secrétaire général de l'ONU, de mener une étude exhaustive et approfondie sur les formes de violences pratiquées à l'endroit de l'enfant, a indiqué le ministre. Il s'est également félicité de l'adoption par notre pays d'un cadre juridique pour la protection de cette frange de la population contre toutes



les formes de violences, en concrétisation de ses engagements d'harmoniser sa juridiction avec les conventions internationales.

Quant au représentant de l'UNICEF, Dr Souleymane Diallo, il a indiqué que l'atelier est l'une des premières recommandations faites aux gouvernements, pour créer un cadre national de concertation, en collaboration avec les représentants de toutes les couches de la société civile.

Il a précisé que les agressions physiques, sexuelles et psychologiques subies par les enfants, dans leur environnement familial, communautaire et institutionnel, constituent des atteintes à la convention des droits de l'enfant.

Dans ce cadre, il a souligné que des centaines de millions d'enfants,

de par le monde, sont des victimes innocentes de la guerre, de la violence, de l'exploitation, du délaissement et d'autres formes de maltraitance et de discrimination.

Il a aussi déploré le silence entourant la maltraitance de millions d'autres enfants chez eux, dans les écoles, les institutions de soins ou les foyers pour enfants, les centres de détention et les prisons.

M. Diallo a émis l'espoir que l'atelier de Nouakchott permettra de faire le point sur la situation des violences faites aux enfants en Mauritanie. Cette lumière jaillira de la première étude sur les violences réalisées à Nouakchott et d'exemples vécus par les responsables de la justice, de la police, de l'éducation, des litiges familiaux et d'ONG en charge des enfants victimes de violences.

Les assises de Bamako sur la violence contre les enfants s'étaient tenues les 24 et 25 mai 2005 et avaient dégagé quatre domaines principaux: les violences dans les familles, les violences communautaires liées aux pratiques traditionnelles néfastes ou à des comportements collectifs, les violences dans les écoles et les violences au travail.